

# 10<sup>c</sup>. Journal du Lot 10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	30 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**L'Angleterre contre l'accord franco-kémaliste. — La France dénonce ses accords commerciaux avec l'Espagne et l'Italie. — A Washington : un merveilleux programme de désarmement. — Une ovation à M. Briand.**

Le gouvernement britannique voudrait saper de fond en comble l'Entente Cordiale qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Nous avons montré avec quelle désinvolture, lord Curzon a tenté de susciter, parallèlement à son offensive diplomatique, une offensive de presse contre les accords d'Angora et de Wiesbaden.

Mais ces procédés, pourtant peu courtois, ne lui suffirent pas : les journaux de France, très prudents, ayant évité avec soin toute discussion qui eût pu envenimer le débat, le Ministre britannique des Affaires Étrangères vient de faire adresser à toute la presse française une note de protestation contre l'accord franco-anglais.

Vraiment, on éprouve quelque stupefaction devant un pareil sans-gêne ! Le peuple français n'est pas au service de la Grande-Bretagne. Mais il est susceptible et ne comprendra pas qu'un gouvernement étranger, même allié, tente de le diviser ou de le manœuvrer contre son propre gouvernement.

Est-ce de notre faute, si Londres, de par ses innapaisables visées impérialistes, se heurte à des difficultés de toutes sortes ? Il y a unanimité en France pour penser que la diplomatie anglaise nous a fait commettre suffisamment de bévues pendant et depuis la guerre, pour ne plus nous enchaîner à ses directives, au reste toutes dénuées d'esprit de suite.

A l'Entente Cordiale, nous avons consenti d'immenses concessions et certaines pèsent lourdement sur notre situation générale. Mais, s'il ne convient pas d'être plus royaliste que le roi, il ne faut pas davantage être plus « Ententophile » que Français.

On ne peut que déplorer les méthodes de discussion où Londres s'est engagé et persister imprudemment.

Presque simultanément la France vient de dénoncer les accords commerciaux qui la liaient d'une part à l'Espagne, d'autre part, à l'Italie.

La situation n'est pas tout à fait la même dans les deux cas, encore que le but poursuivi par le gouvernement français soit le même.

Avec l'Espagne, nos échanges commerciaux étaient régis, depuis 1906, par un *modus vivendi*, aux termes duquel les deux pays s'accordaient mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée. En novembre 1918, la France dénonça en bloc tous ses arrangements douaniers en vue de les renouveler ; néanmoins le *modus vivendi* avec l'Espagne était prorogé de 3 mois en 3 mois.

Toutefois, en novembre 1920, la France dut instituer sur les vins espagnols une majoration de droits. Par représailles, l'Espagne surtaxa aussitôt quelques 150 produits français. De là, protestation de notre part et proposition d'établir une nouvelle convention douanière. L'Espagne accepta le principe de négociations immédiates, mais elle n'a pu se décider, après dix mois d'attente de notre part, à entamer les pourparlers.

La dénonciation du gouvernement français indique simplement que nous ne voulons pas plus longtemps nous laisser bernier. Elle ne manifeste aucune marque d'hostilité à l'égard de l'Espagne.

nes de la péninsule finissaient par taxer nos produits d'une façon excessive, parfois dix fois le taux d'avant-guerre.

L'initiative de la France est donc justifiée. Mais, loin de constituer une rupture, elle est destinée à déterminer l'Italie à établir un réajustement des tarifs. Etant donné que la dénonciation est à l'échéance du 1<sup>er</sup> février, on peut espérer que d'ici là les négociations aboutiront à une heureuse solution.

La séance d'inauguration de la Conférence de Washington traduit avec netteté le but de ses promoteurs. Ce but, nous l'avons souvent remarqué, est double, empreint à la fois du plus haut idéalisme et du plus concret réalisme.

Le discours du président Harding apparaît comme l'éloquent écho du besoin général de paix et de renouveau de l'univers entier. L'initiative américaine répond à « l'appel de l'humanité, qui demande à grands cris à être soulagée, et qui est dévorée du désir de posséder une paix durable ».

Mais « l'événement » de la journée fut le programme, concret, précis, grandiose de désarmement naval adopté par le secrétaire d'Etat Hughes. Véritable coup de théâtre que la production, dès le premier contact, d'un projet d'une telle ampleur et d'une telle netteté.

M. Hughes propose : 1<sup>o</sup> d'arrêter immédiatement toutes les constructions navales en cours, 2<sup>o</sup> de n'entreprendre aucune construction nouvelle pendant dix ans, 3<sup>o</sup> de limiter les flottes de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, dans la proportion respective de 5, 5 et 3.

Ce que M. Hughes n'a pas dit, mais ce qui est implicitement indiqué, c'est qu'un tel programme implique l'annulation de l'alliance anglo-japonaise, dont le maintien constituerait un manque d'équilibre des forces et, pour les Etats-Unis, une menace permanente.

Ce n'est pas en quelques heures qu'on peut s'entendre sur un pareil programme. Mais, d'ores et déjà, il semble avoir reçu un accueil favorable de la part des nations non directement intéressées, mais aussi du Japon. Quant à l'Angleterre, de telles propositions paraissent la prendre au dépourvu : les paroles de son Député sont significatives par l'absence de toute opinion.

Mais il n'importe, il s'agissait d'amorcer les délibérations, en les basant sur un projet nettement circonscrit. C'est ce qu'on a fait avec diligence. Qui contesterait la portée de cette inauguration ?

Et comment passer sous silence un incident caractéristique de cette première séance ? Une ovation frénétique a été faite au Président du Conseil Français. Et celui-ci a dû improviser une magistrale et franche allocution, saluée des plus chaleureux applaudissements.

Cette manifestation est tout à la fois un hommage rendu à la haute personnalité de M. Briand et à l'insigne position morale de la France, aussi bien que l'approbation de la thèse française, toute de générosité.

Nos amis britanniques auraient profité à méditer ce geste significatif de nos « associés ». Washington a montré avec élégance à Londres de quels sentiments de cordialité et d'équité est digne notre pays.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### Une déclaration de M. Briand

M. Briand a fait à l'envoyé spécial de l'agence Havas à Washington la déclaration suivante :

« Nous allons aborder les travaux de la Conférence avec le vif désir d'aboutir à une entente qui donnera au monde une paix de l'esprit, au lieu et place d'une paix armée. La France a le vif désir d'aider à réaliser un accord susceptible de créer une atmosphère de paix dans laquelle les peuples puissent travailler en toute sécurité. »

### La satisfaction de M. Briand

M. Briand est sorti de la Conférence en déclarant : « C'est un excellent commencement. M. Hughes s'est immédiatement attaché aux réalités et a fait une franche et droite proposition. Son discours est un acte. »

Au sujet du désarmement, M. Briand a ajouté qu'en fait la France n'est pas intéressée directement dans la question du désarmement naval. Elle ne participe pas à la course aux armements des trois grandes puissances, et la situation particulière de sa flotte résultant de la guerre est reconnue.

### L'adoption des communes dévastées

Sur 2.200 communes des régions dévastées qui avaient demandé leur adoption, 1.852 villages libérés ont été adoptés par 77 départements français.

Il ne reste donc plus que 357 adoptions à réaliser. La première souscription des communes de France s'élevait au 1<sup>er</sup> novembre à 23 millions.

Ces résultats obtenus trois ans après la signature de l'armistice et après le voyage de 15.000 enfants des écoles à Reims, Arras et Verdun témoignent de la fidélité du souvenir de la France envers les régions dévastées.

### Un soldat porté disparu rentre au pays

Un soldat du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, Alfred Grenier, qui avait été fait prisonnier au début de la guerre et était porté disparu, est arrivé, jeudi dernier, chez sa sœur qui habite au Saut (près Bergerac) revenant d'Autriche.

Il était considéré comme mort.

### Contre les dirigeants bolcheviks

Le correspondant de l'agence Reuter à Riga, signale que, suivant des informations de Moscou, un attentat aurait été commis sur la personne de Tchitcherine.

Un membre du parti socialiste révolutionnaire aurait tiré sur lui deux coups de revolver sans l'atteindre. Arrêté, l'assaillant a déclaré qu'il avait commis cet acte sur l'ordre de son parti.

Près de 3.000 socialistes révolutionnaires ont été immédiatement arrêtés par ordre du gouvernement de Moscou.

### Vers l'exil

L'agence Reuter apprend que le *Cardiff*, transportant l'ex-empereur Charles et l'ex-impératrice Zita vers leur exil, arrivera en face Gibraltar le 15 courant. On espère qu'il ira alors directement à Funchal où il devra arriver deux jours après, à condition que les préparatifs pour l'habitation des ex-souverains aient été terminés à temps.

### En Irlande

Les membres britanniques de la Conférence anglo-irlandaise, réunis sous la présidence de M. Lloyd George, ont décidé que les contre-propositions faites par sir James Craig et le cabinet de l'Irlande du Nord ne sont pas acceptables.

### Turcs et Grecs

L'Assemblée Nationale d'Angora, dans sa dernière réunion secrète, aurait décidé de continuer les hostilités jusqu'à ce que les Grecs soient chassés des territoires turcs.

### Les retraites des instituteurs

M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, vient de déposer à la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour les retraites des instituteurs, les crédits de 5 millions 300.000 fr. accordés en 1921 étant insuffisants. Pour parer aux besoins les plus urgents, une somme de 2 millions 520.000 fr. est nécessaire. Elle permettra d'effectuer 1.400 mises à la retraite d'instituteurs et institutrices ayant dépassé l'âge de soixante ans ou reconnus dans l'impossibilité de continuer à exercer leurs fonctions.

### Les bleus de la classe 20 ne feront que deux ans

M. Louis Soulié, sénateur de la Loire, avait adressé une demande de renseignements au ministre de la guerre au sujet de la classe 1920.

M. Barthou a répondu à cette demande par la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la question de la libération de la classe 1920 n'a pas encore été envisagée par le gouvernement ; elle reste subordonnée aux circonstances extérieures comme au vote de la prochaine loi de finances. »

« Tout ce que l'on peut dire, c'est que la durée maximum du service imposé à cette classe n'excèdera pas deux ans. »

## CHRONIQUE LOCALE

### ANNIVERSAIRE !!

Dimanche, la France entière — Cahors compris — célébrait l'anniversaire de l'armistice. Avec raison, cette célébration qui devait avoir lieu vendredi, avait été renvoyée au dimanche.

Nous ignorons encore, si dans les autres villes, cet anniversaire a été fêté comme il le méritait de l'être. Mais, le proverbe dit vrai : « Fête renvoyée, fête ratée. »

Et ce fut le cas pour Cahors. Pas de manifestations, pas de fête, quel que drapeau sur le balcon de l'Hôtel de Ville, sur le portail de la Préfecture ; rares furent les maisons particulières, les établissements publics qui pavoièrent.

La nuit venue, la Préfecture seule fut illuminée. Et cependant avec tous nos confrères, nous avions publié un communiqué officiel de la Mairie invitant la population à pavoyer et à illuminer. Le communiqué indiquait même que les monuments publics seraient illuminés.

Nous le répétons, sauf la Préfecture, aucun monument public ne fut illuminé ; l'Hôtel de Ville d'où était partie l'invitation à la population de célébrer l'anniversaire de l'armistice était éclairé, comme les Boulevards, les rues, par le clair de lune !

Seule, notre excellente fanfare, l'*Avenir Cadurcien* eut l'heureuse idée dans la journée de manifester, de rappeler, après le concert public sur les Allées, Fénelon que c'était le jour de l'anniversaire de l'armistice, en jouant, devant l'Hôtel de Ville un pas redoublé.

Le public a applaudi, a apprécié cette manifestation. Certes, il est possible qu'on soit saturé de fêtes ; mais beaucoup estiment qu'il est rationnel de ne pas laisser passer cet anniversaire sans le souligner.

Le gaz est à un prix élevé, et partant les illuminations ne sont pas à bon marché. C'est peut-être pour cela qu'il n'y eut, bien que cela fut annoncé, aucun monument public illuminé.

Anniversaire de l'armistice : le souvenir s'efface, comme passe la gloire... Hélas ! Tant de bruit, l'an passé encore : et rien aujourd'hui !

LOUIS BONNET.

### Légion d'honneur

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur au titre civil sans traitement : Berrand, Jury, ex-soldats du 7<sup>e</sup> d'infanterie et Castagné, ex-soldat du 207<sup>e</sup> d'infanterie.

### Citation à l'armée

L'*Officiel* publie la citation suivante à l'ordre de l'armée :

Robin (Emilien), soldat à la 9<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie : bon soldat, excellent et brave au feu. Grièvement blessé en combattant vaillamment, le 24 avril 1918, à Hangard-en-Santerre.

### Administration

M. Cassagneau, secrétaire général de la Préfecture du Tarn est nommé sous-préfet de Belley. Nos félicitations à M. Cassagneau qui a été secrétaire général du Lot où il a laissé de vives sympathies.

### Enregistrement

Notre compatriote M. Calmeilles, surnuméraire de l'enregistrement est affecté dans le Lot.

### Service vétérinaire

M. Jouve est nommé directeur des services vétérinaires dans le Lot.

### A la mémoire d'Antonin Dulac

Mme Dulac, a adressé au Maire de Cahors une somme de 500 francs destinée au Bureau de Bienfaisance et une somme de 200 francs à M. le Directeur de l'*Avenir Cadurcien* dont le regretté M. Dulac était le dévoué vice-président.

### Nos compatriotes à Paris

*Bouvais-Haut*. — Nous apprenons avec un bien vif regret, la mort de notre excellent compatriote M. J. B. Rouquié, qui fut durant de longues années chef de bureau à la direction de l'Enseignement Primaire de la Seine, puis économe du Collège Chaplal, où il prit sa retraite. Les nombreux Lotlois qui dans l'Enseignement ou au dehors, eurent recours à ses services ont gardés de lui le meilleur souvenir et participent de tout cœur à la douleur des siens.

*Théâtre*. — M. Paul Maury, fils de notre compatriote A. Maury, chef de service et Madame, ont eu la joie d'hériter d'une mignonne fillette, Paulette. Félicitations et vœux les meilleurs.

Mlle Hélène Tocaben, nièce de notre ami Joachim Cassan, admise au dernier concours de dame dactylographe, vient d'être nommée en cette qualité à Anney, (Hte Savoie). Félicitations.

Nos jeunes compatriotes Gaston Rigourd, de Cahors et Frauriol, de Bretonoux, viennent d'être admis comme contrôleurs à la Cie des transports en commun de la région parisienne. M. Romain Desruel, de St Maurice, plus frileux, est admis au Métropolitain. A tous, félicitations électriques.

*Labastide-du-Vert*. — Notre jeune compatriote, le soldat Baillé Camille, du 150<sup>e</sup> d'infanterie est en traitement à l'Hôpital du Val-de-Grâce. C'est le fils de M. Firmin Baillé, canonnier à Labastide-du-Vert. Nos vœux de prompt rétablissement au sympathique malade.

B. P.

### Les Cadets du Quercy

Nous avons reçu samedi dernier, à 14 h. 15, alors que le « Journal » était déjà sous presse, un fort intéressant compte rendu de la matinée-concert du 6 novembre donnée par les « Cadets du Quercy » en la salle des Sociétés Savantes.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir publier aujourd'hui, vue l'abondance des matières, le compte-rendu *in-extenso* de cette matinée.

Quelques 5 ou 600 Lotlois, le Tout-Paris Quercynois, avaient répondu à l'invitation des organisateurs qui, pour la reprise de ces réunions récréatives, s'étaient surpassés.

Parmi les artistes émérites et pleins de talents qui firent le succès de cette belle fête, il convient de citer, et de féliciter chaleureusement, Mmes Estival et Cornet, MM. Séverac et Vergines, en réservant une mention spéciale à Mlle Paule Valmont, de l'Odéon, et à M. Maurice Escande, de la Comédie-Française, qui soulevèrent l'enthousiasme.

A mentionner aussi, l'allocation tout à fait heureuse du si sympathique Président, M. Caniac.

Nos compliments à tous ces fidèles du pays natal, et nos meilleurs vœux de réussite de leurs prochaines réunions.

## CHRONIQUE SPORTIVE

Contrairement à ce qui a été annoncé dernièrement, le match « Quercynois » « Boosching-Montalbanais » est reporté à une date prochaine.

Judi, partie d'entraînement entre l'équipe de l'École Normale et celle du Lycée. Les joueurs suivants de la « Quercynoise » sont pris de se rendre au terrain de l'Aviron : Liauzu, Delpouget, Clary, Ayzac, Michaud, Dupont, De Camy, Fontan, Gorse, Dalet, Lagrange, Marrou, Decas, Comte, Lescol, Brunel, Hébrard.

### AVIRON CADURCIEN

Les nombreux amis de notre vieille Société Sportive Cadurcienne prodigent à ses dirigeants et à ses membres les plus grandes marques de sympathie. Nous les en remercions.

Leur empressement à répondre aux divers appels faits à leur généreux concours nous permet d'affirmer d'ores et déjà que la salle du Palais des Fêtes sera samedi 19 courant complètement garnie.

Nous conseillons aux retardataires de se presser s'ils veulent avoir encore une bonne place pour cette grande soirée de gala. Les prix des places primitivement fixés sont modifiés de la façon suivante : Réservés : 6 fr. Fautail : 5 fr. Parquet et Galeries : 4 fr. Strapontins de côté : 3 fr. Premières : 2 fr.

Le Bureau de location est ouvert chaque jour à la salle Païta, de neuf heures du matin à midi, et le soir de 15 heures à 19 heures.

Malgré les attractions qui foisonnaient dimanche à Cahors, le match entre la S. O. L., équipe I, et l'A. C. (I) avait attiré les sportifs habituels sur les touches du stade Lucien Desprats.

La partie, disons-le tout de suite, fut

rude de part et d'autre, et la 2<sup>e</sup> mi-temps fut menée à une allure très rapide.

Nous ne voulons point ici faire de longues critiques, bonbons-nous à constater que si Cahors possède d'excellents éléments, réunis ils donnent l'impression de jouer ensemble pour la première fois. L'entraînement manqué à la 1<sup>re</sup> équipe, et il est urgent que tous se pénétrant de cette réalité regrettable, reprennent au plus tôt l'entraînement en salle qui coordonnera leurs efforts et apprendra enfin aux équipiers les combinaisons essentielles qui semblent ignorées pour l'instant.

Avec la ligne d'avants que possède l'A. C. (I) composée de joueurs éprouvés, les résultats seront rapides, s'ils le veulent, mais nous approchons des Championnats, et il n'est que temps d'y songer.

Malgré quelques brutalités, qui ne doivent point se renouveler, le jeu fut plaisant et très rapide ; le ballon sortit de la mêlée plus souvent pour Limoges, que pour Cahors, dans la première mi-temps. De nombreuses passes furent esquissées de part et d'autre, mais aucune ne put amener l'es-tour de rôle les deux équipes fut stricte et rien ne fut marqué.

Le match fut déclaré nul. L'arbitrage fut énergique et apprécié par tous.

Un mauvais plaisant s'est permis dans la nuit de dimanche à lundi de couper avec un couteau les cordes qui retiennent la banderole que l'A. C. place les jours de match sur le boulevard Gambetta.

Cet acte imbecile eût fort mal jugé par nous, et nous ne conseillons pas à son auteur de recommencer, il pourrait lui en cuire.

Les deux premières équipes de l'A. C. sont convoquées mercredi soir à 8 h. 1/4 pour un entraînement en salle, au Palais des Fêtes. Présence indispensable.

A l'issue de la séance d'entraînement à 9 h. 1/2 les équipiers sont priés de se rendre au siège social, Café Tivoli, où la critique du match de dimanche dernier sera faite par le capitaine de première équipe.

La commission de Rugby se réunira demain soir mercredi à 8 heures 1/2 au siège social. Préparation du match de dimanche 20 courant. Questions diverses.

### Le Comité.

### ECHOS SPORTIFS

On annonce la rentrée de Sabaté, l'excellent 3/4 centre, pour le match qui se disputera dimanche au terrain de l'Ule.

L'équipe Azeacquoise, qui donnera la réplique, le 20 novembre au quinze de l'Aviron, est une des meilleures du département. Elle battit l'Aviron mixte par 3 à 0. Nous espérons une belle revanche et une jolie partie.

L'équipe première du Compound matchait dimanche le quinze correspondant de Dècazeville. Plusieurs équipiers de l'équipe de Cahors furent touchés à la suite de brutalités blâmables. Tous nos vœux aux excellents joueurs rouge et noir.

On chuchote que la présidence d'honneur du match d'inauguration des tribunes du stade L. Desprats serait confiée à une personnalité très en vue.

### COMPOUND-CLUB CADURCIEN

Le Sporting-Club-Dècazevillois (I) bat le C.-C. C. (I) par 19 points (5 essais-2 buts) à 0. Devant un public qui peut s'évaluer à 2.500 personnes, la partie fut attendue du tout Dècazevillois eut lieu le dimanche 15 novembre.

Dès le début le team Dècazevillois, s'emploie à fond désirant le succès avec une ardeur qui s'accroît jusqu'à la fin de la partie.

A Cahors : Dupouy, par des interceptions de passes et son jeu d'arrière s'attire les bravos de la foule très sportive. Chauvel par un coup de pied en arrière impressionnant force l'admiration des spectateurs. Bussans se multiplie et Berhier qui, courageusement, mène au jeu le ballon et court par deux fois à l'essai se voit durement, très durement arrêté par l'arrière du S. C. D.

A Dècazeville : Mème tactique qu'au premier match avec le C.-C. C. (mixte), c'est-à-dire « jeu brutal » mené par un grand nombre de joueurs du S. C. D. Résultats : 4 joueurs du C.-C. C. sérieusement blessés. Renvoi sur la touche d'un équipier cadurcien sans explications de l'arbitre.

Le C.-C. C. fit la moitié de la 2<sup>e</sup> mi-temps à 12 équipiers.

Impressions sur le match : Sile C.-C. C. (I) avait eu son équipe de championnat au complet (manquant Belou avant, les demis Cadot et Cazes, les 3/4 Garrouy et Cazeaux et l'arrière Talou), il est certain que Dècazeville qui ne doit sa victoire qu'à trop de brutalité, aurait vu son succès plutôt terné, malgré sa réputation de 1/2 finaliste du Championnat de France 1920-21 (3<sup>e</sup> série).

Quand métré-on dans les milieux officiels sportifs un terme à ces déplorables accidents qui éloignent les fervents du rugby des grounds ? Un peu d'impartialité et de sévérité chez certains arbitres seraient déjà deux remèdes.

Le S. C. D. (2) bat C.-C. C. (2) par 6 à 3 (2 essais dont 1 de pénalisation à 3 (1 essai, marqué par Belou).

Partie très vite et amicale. Cahors domina un adversaire bien supérieur en lignes arrières et qui mena le jeu exempt de brutalité. A signaler parmi ceux qui furent brillants De Redon, Belou et Talou du C.-C. C.

A Dècazeville, Gayerie le talonneur du C.-C. C. réalisa continuellement la balle pour les rouges et noirs. Bravo Gayerie, malgré quelques « piges » de plus on retrouve le talonneur du Stade Cadurcien (1910-11).

Dupouy, quoique blessé à la cuisse, tint à diriger son équipe jusqu'à la dernière minute. Quel courage en étant si sauvagement marqué.

Claverie pour son premier match au C.-C. C. fit très bonne figure. Avec lui pas de déceptions. Faudra pas se décourager.

Un bon joueur du Racing-Club de France vient de rentrer au C.-C. C. Un point de plus.

Nos vœux de prompt rétablissement à nos quatre vaillants « amochés » de la première. Vous vous en rappellerez de Décazeville ?

Bravo pour la deuxième ! C'est bien comme résultat. Courage, avec l'entraînement voulu, on vous mènera loin. S'agira de s'y mettre !

### AVENIR CADURCIEN

Dimanche, à 3 heures, notre excellente fanfare l'*Avenir Cadurcien* a donné un concert public.

Malgré le froid, le public s'était rendu sur les Allées Fénelon pour assister à ce concert dont le programme fut brillamment exécuté.

Aussi ne ménagea-t-on pas les braves aux jeunes et dévoués musiciens et à leur sympathique chef M. Rivière.

A l'issue du concert, l'*Avenir Cadurcien* tint à l'honneur de célébrer l'anniversaire de l'armistice.

Devant l'Hôtel de Ville, l'*Avenir* et la *Diane* jouèrent une marche patriotique.

Ce fut, du reste, la seule manifestation qui eut lieu à Cahors pour commémorer l'anniversaire de l'armistice.

Le public a applaudi nos excellents et dévoués musiciens.

### Union Littéraire Orchestre Symphonique

Nous rappelons que c'est mercredi soir 16 novembre, à 5 heures, qu'aura lieu dans la salle des Petits-Carmes la 1<sup>re</sup> conférence-concert de la saison 1921-22.

### Une inauguration

Samedi 12 novembre, à eu lieu à Fenouillet (Hte-Garonne) l'inauguration des Abattoirs de France, sous la présidence de MM. Puis, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture et Pisan, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement.

Ces abattoirs réunissent tous les perfectionnements de la science moderne alliés à des méthodes toutes nouvelles, simplifiant le travail et donnant un maximum de production, tous les sous-produits sans exception y sont traités.

L'intervention de cette usine fera baisser sensiblement le prix de la viande fraîche vendue au détail.

Ces abattoirs ont été édifiés par M. Schneider et notre compatriote M. Delfort, maire de Montgey.

### Familles nombreuses

Les mères de famille résidant dans le département et ayant élevé au moins 9 enfants ayant vécu simultanément et qui n'auraient pas encore obtenu la Médaille de la Famille Française, sont priées de vouloir bien faire connaître, à la Préfecture, leurs noms, prénoms et domicile en vue de la participation à une répartition du produit de la « Journée Nationale des Familles Nombreuses ».

### Assises

M. le juge d'instruction de Figeac a rendu deux ordonnances de renvoi devant la chambre des mises en accusation dans les affaires Jean Ortalo, pour tentative d'assassinat, et Marcel Cafiard, pour vol. Très vraisemblablement, ces deux affaires viendront devant les assises du Lot, qui s'ouvriront à Cahors le 12 décembre 1921.

### En appel

Le nommé Detaillier un des auteurs de la tentative d'assassinat commise à Soullaguet, fut condamné à 3 mois de prison pour vol de deux bicyclettes, d'une paire de chaussures, par le tribunal correctionnel de Cahors.

Detaillier a fait appel de ce jugement, il a eu tort : la Cour d'Appel d'Agen vient d'élever à 6 mois la peine prononcée par le tribunal de Cahors.

Au surplus, Detaillier comparait devant les assises du Lot pour répondre de la tentative d'assassinat et de cambriolage commise à Soullaguet.

### Arrestation

M. le Commissaire de police a procédé à l'arrestation du nommé Gramont, accusé de vol.

Gramont, locataire dans la maison de Mme Delbru, rue Bouscarrat, démenagea tout récemment. Après son départ, Mme Delbru constata qu'il lui manquait beaucoup de linge. Elle porta plainte et une perquisition fut faite dans la malle de Gramont.

La perquisition fut concluante :

Gramont était bien le voleur. C'est le même qui fut inculpé de vol de titres et de 105 francs au préjudice de Mme Delbru, vol que nous avons relaté, il y a quelques semaines.

Gramont a déjà subi plusieurs condamnations. Il a été écroué.

### Cochon en ballade

Dimanche, vers 3 heures, un cochon de poids respectable, se balladait sur la place du Marché. Il allait, venait, humait l'air froid, et paraissait tout heureux d'être hors de son réduit.

Un cochon sur la place du Marché, à cette heure-là, choqua plusieurs passants : ils lui firent la chasse.

Le cochon effrayé partit, s'engagea sur la rue J.-B. Delpech et déboucha sur les Boulevards devant l'Hôtel de ville.

Toujours pourchassé, le cochon alla demander asile au... bureau de police, qui est aussi le bureau enregistreur des objets, des personnes, des animaux égarés, perdus, retrouvés.

Le cochon fut arrêté et conduit dans l'écurie d'une maison voisine, en attendant que son propriétaire vint le réclamer.

Le soir-même, en effet, Mme Besal, propriétaire, alla à la police réclamer son cochon vagabond.

On le lui rendit, elle le ramena dans son étable, près de son auge, en promettant bien qu'il ne vivrait pas jusqu'après janvier.

Car, chacun le sait, un arrêté municipal interdit d'élever des cochons dans la ville... Mais...

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, du 31 octobre au 5 novembre a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 9 hommes, 6 femmes.  
En extra : 4 hommes, 6 femmes.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.  
Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 2 femmes.

### THEATRE DE CAHORS

Jeudi prochain, 17 novembre, au théâtre municipal, en soirée, la Tournée CLEVERIS nous donnera

### Féerie-revue « Au Pays Bleu »

pièce à grand spectacle en 3 actes, 25 tableaux, 200 costumes, 15 enfants, 25 artistes, la troupe de danseuses « The Little Dolls », 20 décors, 15 changements à vue. Procédés de lumière et de mise en scène nouveaux. Les journaux de la Capitale en ont dit le plus grand bien.

Louez d'avance.

### POURQUOI VOUS OBSTINEZ ?

Vous souffrez de maux gastriques ? Pourquoi vous obstinez à ne pas vous soigner ? L'eau *Saint-Martial*, laxative et dépurative, vous guérira rapidement.

Principaux dépôts : Pharmacies ORLIAC, à Cahors, MEULET, à Gourdon, LAGARD, à Salviac, GINESTE, à St-Céré, BELLY, à Martel, POUJADE, à Luzac, LANDES, à Gramat, BÉDÈNE-MARCEL, à Souillac, et chez M. A. DELPEUCH, à Figeac.

### Albas

Notre courrier. — Une modification vient d'être apportée à l'horaire des départs et des arrivées du nouveau courrier sur la ligne d'Albas à Parnac-gare.

Matin : départ de la poste à 8 h. 55 ; arrivée à 11 h. 30.

Soir : départ à 14 h. 45 ; arrivée à 17 h. 30.

### Francaoulès

Election du maire. — Dimanche a eu lieu l'élection du maire en remplacement de M. Périer. M. Camille Boisse a été élu à l'unanimité.

### Marmniac

Foire. — La foire de novembre a été assez importante, et il s'y est traité beaucoup d'affaires. Tous les marchés étaient bien approvisionnés. Vente active au foire, aux cours habituels ; peu de bœufs gras vendus de 135 à 140 fr. les 50 kilos ; bovillons d'Auvergne, 600 à 1.100 fr. la paire.

Poules et poulets, 2 fr. 75 à 3 fr. 50 le demi kilo ; oies pour engraissement, 60 à 65 fr. ; canards, 30 à 35 fr. la paire ; œufs, 6 fr. 50 la douzaine.

Le marché aux noix était bien garni ; vente active, cours en hausse de 130 à 140 fr. l'hectolitre ; châtaignes, 20 à 25 fr. Beaucoup d'étalagistes.

Prochaine foire le 7 décembre.

### Floressas

Le général Bataille. — Ce matin, mardi, à eu lieu à Floressas la réinhibition du général Bataille tué à l'ennemi le 8 septembre 1914. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs quelques notes biographiques sur notre regretté compatriote dont l'annuaire Girma (1912) donna la biographie complète.

Le général Bataille Marie-Désiré-Pierre-Amédée-Victor, était né le 26 novembre 1862 au château de Chambert, commune de Floressas, dont son père était maire.

Entré à l'École de Saint-Cyr le 25 octobre 1880, il fut nommé sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine à Rochefort le 1<sup>er</sup> octobre 1882.

En novembre 1883 il prit part à la campagne du Tonkin ; il assista à tous les combats importants qui se livrèrent à cette époque (prise de Bach-Ninh ; Bac Lé, etc.). Grièvement blessé le 6 octobre 1884 au combat de Lam, il fut cité à l'ordre du corps expéditionnaire ; promu lieutenant le 20 octobre et fait chevalier de la Légion d'honneur le 23 décembre 1884.

Rapatrié à cause de sa blessure, il fut de nouveau envoyé au Tonkin en juillet 1886 comme lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine ; puis versé au 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois. C'est en cette qualité qu'il prit part aux combats qui eurent pour résultat de rendre définitive notre conquête et de pacifier la région. Promu capitaine le 2 novembre 1887 (il n'avait pas 25 ans) il fut rapatrié et placé de nouveau au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale où il exerça quelque temps les fonctions d'adjudant-major.

Renvoyé au Tonkin en 1891, il fut une seconde fois versé au 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois. A la suite de quelques combats où il se distingua, il fut l'objet d'une citation à l'ordre de la brigade et reçut une lettre de félicitations du général commandant en chef qui le prit ensuite dans son état-major.

Revenu en France en 1894, il fut détaché pendant un an au Ministère des Colonies. Quelque temps après en 1895, il se mariait avec Mlle Vincendon, fille du général commandant la 3<sup>e</sup> division d'infanterie à Montauban.

Promu chef de bataillon le 18 septembre 1896, il fut désigné comme officier d'ordonnance du général Bégin, inspecteur général des troupes coloniales et occupa ces fonctions jusqu'en 1899, date à laquelle promu lieutenant-colonel il fut désigné pour faire partie de la Maison militaire de M. Loubet, président de la République, dont le secrétaire général était à ce moment un Quercynois : M. Abel Combarieu, aujourd'hui président à la Cour des Comptes et maire d'Anglars-Juillac, canton de Luzac.

Le 28 décembre 1900 il reçoit la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1902 promu colonel, il est nommé chef d'état-major des troupes de l'Indo-Chine, poste qu'il occupa jusqu'en 1<sup>er</sup> janvier 1905 et qui lui valut les félicitations du Ministère des Colonies.

Revenu en France il fut nommé au commandement du 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale à Hyères (Var), puis au Comité consultatif de défense des Colonies et ensuite au 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale à Paris. En septembre 1907 il est désigné pour repartir pour le Tonkin, où il exerça par intérim le commandement de la 4<sup>e</sup> brigade puis fut nommé général de brigade le 21 décembre 1909 et eut en cette qualité à lutter contre des bandes de Chinois qui avaient pénétré dans le Tonkin et aussi contre le chef des rebelles : Dehnam. Deux élogieuses citations le récompensèrent de sa brillante conduite.

Rapatrié en avril 1910 il fut nommé au commandement de la 8<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Remiremont (Vosges). C'est là que la guerre le trouva. Chargé par intérim du commandement de la 4<sup>e</sup> division, il avait devant lui un brillant avenir lorsqu'il fut tué le 8 septembre 1914 au col du Bonhomme (Vosges) par un obus allemand qui tua également plusieurs officiers de son état-major.

Le général Bataille était alors commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de médailles coloniales et du Tonkin et décoré de nombreux ordres coloniaux et étrangers.

### Figeac

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 12 courant, le tribunal correctionnel a prononcé une condamnation à 4 mois de prison contre le nommé Laborie Antoine, âgé de 58 ans, propriétaire à St-Félix, pour outrage public à la pudeur.

Déclarations de vendanges. — Nous rappelons aux propriétaires intéressés que les déclarations de récolte de vin devront être faites et seront reçues à la Mairie de Figeac, pour l'année 1921, jusqu'au 15 décembre inclus, dernier délai.

### Lissac

Inauguration du monument aux Morts de la guerre. — Dimanche dernier, à eu lieu, à Lissac, l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de la commune tombés au champ d'honneur.

Une foule nombreuse se pressait sur la place où a été édifée une superbe colonne en pierre de taille portant en lettres d'or les noms des morts glorieux.

Des discours ont été prononcés par M. Labarthe, maire de Lissac, au nom de la municipalité, par M. Bourdarie, ancien instituteur qui a glorifié en termes élevés la mémoire de ces héros qui furent tous ses élèves, puis par M. Loubet, sénateur, et conseiller général du canton, par M. Delmas, député et grand mutilé de guerre, enfin par M. Laburthe, sous-préfet, au nom du gouvernement de la République.

Les enfants des écoles, sous la direction de leurs maîtres, ont récité des poésies patriotiques et pour terminer la cérémonie, des fleurs et des couronnes ont été déposées au pied du monument.

Autorités, anciens combattants, parents et amis des morts, se sont réunis à midi dans un des salles de la maison d'école où un repas avait été organisé sous la direction de M. Bourdarie, qui a été parfait dans cette circonstance et dont nous serons heureux de reproduire le discours du matin dans un de nos prochains numéros.

### Gourdon

L'armistice. — Fête sans enthousiasme : une sonnerie de cloches vers 10 heures, quelques drapeaux aux édifices publics et c'est tout.

Pas de musique, pas de concert, pas de retraite aux flambeaux, pas d'illumination.

En somme, fête entièrement ratée. Il est très regrettable qu'il en ait été ainsi car cette date aurait dû conserver longtemps encore une brillante auréole.

La faute en est, sans doute, au changement de date.

Nouveau licencié. — M. Pierre Brunon, surveillant au lycée de St-Germain-en-Laye, ancien élève du lycée Gambetta vient de subir avec succès, l'examen de la licence en droit devant la Faculté de Paris.

Sympathiques félicitations.

Profilé. — M. Henri Mazet, domicilié Avenue de la Gare, a conduit au Commissariat de police un chien de berger à longs poils roux qu'il venait de trouver et qu'il a recueilli chez lui.

Le légitime propriétaire peut le lui réclamer.

Mlle Froment, fille du restaurateur bien connu à Gourdon, a trouvé une somme en billets de banque, chez elle, dans la salle servant d'auverger.

Elle a déclaré sa trouvaille au Commissaire de police, et tient le magot à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Nos félicitations à ces deux honnêtes.

### Soualmès

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Soualmès s'est réuni mercredi soir, 9 novembre, à 7 heures du soir, pour statuer sur une demande d'assistance médicale formée par Mme N. L., de Soualmès.

Le Conseil a ensuite nommé la Commission chargée de la révision de la liste électorale pour l'année 1922-23. M. Martin Urbain a été nommé pour dresser la liste avec le concours de M. le maire et du délégué de l'Administration et MM. Sambat Joseph et Guerrien Lucien ont été désignés pour recevoir, avec les membres précédents, les réclamations relatives à la même liste.

### Marché de La Vilette

ESPÈCES	14 novembre 1921		
	ENTRÉES	RENOU	PRIX PAR 1/2 KIL
Bœufs...	7.823	854	2,75 2,50 2,00
Vaches...	2.503	636	3,25 3,00 2,75
Veaux...	19.716	2.663	3,00 2,75 2,50
Moutons...	5.382	4,20	4,00 3,80

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise sur toutes les marchandises.

Comptoir Général d'Importation des Cafés, boîte postale 812, le HAVRE. Spécialité de cafés verts et torréfiés ; alimentation. Représentants et agents demandés pour visiter clientèle de gros et demi-gros.

**L'aspirateur BOS fait tirer toutes les Cheminées**

**GARANTIE ABSOLUE**  
contre tout REFOULEMENT

Installations et Références par milliers

BROCHURE FRANCO

72, Quai de l'Hôtel-de-Ville, 72 - PARIS

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

LE PROJET DE DESARMEMENT NAVAL. — De Washington : Le projet de désarmement naval présenté par M. Hughes ne semble pas avoir soulevé d'objection sérieuse ni de la part de l'Angleterre, ni de la part du Japon.

Il est probable que ces deux nations feront connaître dès aujourd'hui qu'elles adhèrent en principe à la trêve navale.

Les réserves, formulées par l'un ou l'autre de ces pays, ne portent que sur des points secondaires.

La question est maintenant de savoir si les autres problèmes soulevés pourront être résolus de façon aussi unanime et permettent que le désarmement naval entre dans l'ère des réalisations.

La séance d'aujourd'hui comporte l'examen de la question d'Extrême-Orient qui est la pierre d'achoppement de la Conférence.

LA SITUATION EN ALLEMAGNE. — De Berlin : Le Conseil des ouvriers des *Deutsche Werke* a eu hier à Berlin une entrevue avec le général Nollet. Les ouvriers ont protesté contre les notes de la Commission interalliée et déclaré qu'ils feront tout pour que la Conférence des Ambassadeurs revienne sur sa décision.

Le général Nollet a répondu qu'il transmettrait la requête des ouvriers allemands à la Conférence des Ambassadeurs.

Les ouvriers ont déclaré qu'ils subordonneraient leur attitude à l'acceptation ou au rejet par la Conférence de leur proposition.

A Dresde, des officiers de la Commission interalliée de contrôle ayant voulu pénétrer dans les usines Reckstern, la direction des usines et les ouvriers s'y opposèrent.

UNE ALERTE A BUDAPEST. — De Budapest : La garnison est consignée en raison des bruits qui courent attribuant à des bandes armées de Hongrie occidentale l'intention de pénétrer à Budapest et d'y prendre d'assaut les prisons où sont détenus les chefs ayant participé à la tentative de l'ex-roi Charles.

Des troubles sanglants ont éclaté dans différents quartiers de Budapest entre les troupes et la foule.

LE CONGRES DU PARTI DEMOCRATE ALLEMAND. — De Berlin : Le Congrès du parti démocrate qui vient de se tenir à Brême a été marqué par une orientation à gauche de la politique du parti.

LA QUESTION DES LOYERS. — La Chambre a continué ce matin la discussion du projet de législation définitive sur les loyers.

### REMERCIEMENTS

Madame Vve MALIQUE, née DARDENNE :

Les familles MALIQUE, SERVES, MAZZETTI, ILBERTI, FOURNIER, MARABELLE, L. DARDENNE, PÉLISSIER, FARGUES, Commandant en retraite, POUGET et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle Marie MALIQUE

Imprimerie COUSSLANT (personnel intéressé)

### REMERCIEMENTS

Madame FIEUZAL, la famille CALVET et tous les autres parents remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jean FIEUZAL

### LE REMÈDE CONTRE L'ASTHME

Succès foudroyant de l'Asthmador

« Je veux que tous les Asthmatiques de France fassent l'essai de mon produit, et cela absolument à mes frais ! » déclare à tous les malheureux qui souffrent, un Pharmacien : A. W. B. Scott. Il ajoute : « Peu importe la violence de la crise, peu importe l'opiniâtreté des cas, l'Asthmador apportera certainement un soulagement immédiat, généralement en dix secondes, en tous cas toujours en l'espace d'un nombre égal de minutes ! » Il sait ce que son remède a fait pour des milliers d'Asthmatiques et, dans le but de convaincre, des milliers de ceux qui souffrent, il a encore eu l'occasion de l'essayer, il publie un journal d'annonces qu'il offre d'envoyer un échantillon sérieux d'Asthmador, absolument gratuit, par la poste, à toutes les personnes qui voudront bien lui envoyer, dans les trois jours, simplement leur nom et leur adresse, sur une carte postale.

Il pense qu'une épreuve positive, comme celle qu'il offre de faire, est le moyen le plus convaincant et, à vrai dire, l'unique moyen de détruire l'incrédulité de milliers d'Asthmatiques qui ont, jusqu'ici, cherché en vain un soulagement à leurs maux. Bien que l'Asthmador se trouve dans de nombreuses pharmacies, il se peut que beaucoup de personnes n'en aient jamais entendu parler. C'est dans le but d'atteindre ces personnes que la présente offre est faite. Tous ceux qui désirent recevoir un échantillon gratuit d'Asthmador sont priés d'envoyer, sur une carte postale, et dans les cinq jours, leur nom et leur adresse bien complète (pas autre chose), à "Asthmador", chez W. Scott, 38, rue du Mont-Thabor, Paris.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 14 Novembre 1921.

La réponse des primes au Parquet passe inaperçue et dans la plupart des groupes on se maintient au niveau de samedi. En clôture la tendance est franchement meilleure, notamment sur les pétroliers et sur les caoutchoutières. Les changes sont plus tendus.

Banques soutenues : la Paris 1.190, Union 722, Lyonnais 1.401, Société Générale 706. Marchés calmes : Charbonnages 499, Transatlantique 243, Suez progresse à 6.030.

Les cuprifères se raffermissent, notamment la Utah à 785 et le Rio à 1.422. Les valeurs russes sont irrégulières : la Naphté s'améliore à 288, la Baku à 280, tandis que la Lianosoff est plus lourde à 359, ainsi que le Platine à 955, North Caucasian 53,50.

Les pétroliers sont fermes : Eagle s'avance à 190 et 194, après Bourse, Royal Dutch progresse à 21.150 ainsi que la Shell à 269.

La de Beers demeure ferme à 600 francs, la Rand Mines est plus lourde à 117 ainsi que la Crown Mines à 90,30.

Les caoutchoutières accentuent leur fermeté de la veille sur la hausse de la première semaine, Financière 112, Padang 165,50, Malacca 116,50.

Faible changement en valeurs diverses, sauf la Say qui passe de 1.304 à 1.315 et l'action Sucrerie d'Egypte de 684 à 590.

Le co-gérant : M. DAROLLE.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 13

## Pour être Belle

PAR

Jean BARANCY

V

— Alors Claudet a fait battre son cœur, comme cela, tout d'un coup, et il a suffi que tu lui parles de lui, de son argent surtout, pour...

— Là, là interrompit-elle, laisse-moi donc parler ! Il paraît que Claudet cherchait à lui en conter depuis quelque temps.

— Est-ce bien possible ? s'écria-t-il.

— En tout bien tout honneur, puisqu'il la veut pour femme. Ça n'est pas de sa faute, à notre mignonne, si elle a compris alors qu'elle préférait Claudet à Cyprien. On ne peut lui en vouloir de ça, et, entre nous, mon homme, c'est-il point une fière aubaine qui nous arrive ?

— On ne peut pas le nier ; mais... que dira-t-on maintenant à Cyprien ?

— Ah ! voilà ! fit-elle d'un air soucieux. Ne l'inquiète pas cependant : j'irai trouver la Pradol et lui expliquerai la chose en douceur, et puis j'écrirai à Cyprien... enfin je me charge d'arranger cela, tu verras. Il te faudra aujourd'hui même prévenir

le père Lamaurie, et, ma foi, tant que vous y serez, décidez du jour des fiançailles.

Le vieux prouva cette fois encore qu'il finissait toujours par être de l'avis de sa femme, en se dirigeant gaillardement vers la maison de Claudet pour annoncer le consentement de Bellotte. Du moment que mère Cajars se chargeait d'arranger l'affaire, il se sentait allégé d'un grand poids et il marchait d'un pas alerte, ne pensant plus qu'à cette fortune inattendue dont sa petite-fille allait profiter. Après tout, en y réfléchissant tant soit peu, elle faisait bien de l'accepter puisqu'elle n'aimait Cyprien qu'avec l'affectation d'une sœur ou d'une bonne camarade. Que d'envie, que de jalousie elle allait susciter ! Baste ! il vaut mieux vivre en jalousie qu'en pitié.

— Bonjour, vieux ! cria-t-on subitement à ses côtés.

Il tressaillit, et, redressant sa grande taille voûtée, reconnut la Pradol près de qui marchait le Pépiot.

— Ah ! fit-il en pâlisant un peu, c'est donc vous, ma voisine ? Je ne vous ai pas vue venir.

— Bédame ! répondit-elle, pour voir il faut regarder, et c'est la poussière du chemin qui vous occupait... la poussière ou autre chose !... Où donc que vous allez, de ce pas ?

— Je vas... je vas...

— Ma question vous embarrasse, pas vrai ? reprit-elle d'une voix mordante, et je l'ai posée exprès, car je

sais où vous allez, et bien d'autres choses encore... Ainsi, tenez, vous vous dirigez chez Lamaurie, le richard, lui dire que votre mijaurée de Bellotte reprend sa parole à mon garçon pour épouser le sien. Suis-je bien renseigné ?

Le bonhomme ouvrit de grands yeux et balbutia des paroles incompréhensibles.

— Ça vous étonne que je le sache, hein ? ajouta-t-elle de sa même voix brève qui sifflait entre ses lèvres. Apprenez donc que j'ai entendu tout ce que disait, à ce propos, votre femme à Bellotte, car j'étais justement vers l'endroit où elles causaient, en train de couper de l'herbe derrière la charnelle. Comme ça, ça vous évitera la peine de venir chez moi m'annoncer la nouvelle... Je la sais maintenant...